



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 59

Votants : 68 (dont 9 procurations)

N°4 B/

OBJET :

ETAT D'AVANCEMENT  
DU SCHEMA DE  
MUTUALISATION

2022-2026

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture

le : 1 MARS 2022

Publiée ou notifiée

le : 1 MARS 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET (à partir de la délibération n° 2), Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n° 2), Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n° 8, 9,10) Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Anne-Sophie RAVACHE, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Bernard KAJDAN (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Jean-Pierre SIGAUD (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN – Sandrine MIZOULE-MORIER à Jean-Claude BRAT – Jean ALMAZAN à Charlotte BENOIT - Sylvie DUBREUIL à Bernard KAJDAN – Patrick BLETHON à Corinne IBARRA - Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT - Jean-Philippe SALAT à Evelyne VOITELLIER - Pauline TIROT à Henri SARRE - Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA – Christiane LEPRAT à Linda PELISSIER (à partir de la délibération n° 4 D/)

Absents représentés par leur suppléant :

M. François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

M. Thierry LAPLACE - Alain VENUAT - Ariane MILET - Bertrand BAYLAUCQ - François HUGUET - Jean-Marc BOUREL - Alexandre GIRAUD - Séverine THOMAS-MOLLON

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39-1,

**Vu** la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 3C/ du Conseil Communautaire du 2 décembre 2021 adoptant le schéma de mutualisation pour la période 2022 – 2026,

**Vu** l'avis rendu par le comité technique de Vichy Communauté en date du 28 janvier 2022 sur le rapport de mutualisation,

**Vu** l'examen par la commission unique le 14 février 2022,

**Considérant** que chaque année, préalablement au débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation doit faire l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant,

**Vu** la délibération n°4 D/ du 24 février 2022 portant acte du rapport d'orientation budgétaire et le débat qui s'y rapporte,

**Vu** le document annexé à la convocation et au présent rapport :

- Information relative à l'état d'avancement du schéma de mutualisation,

**Oùï** l'exposé sur le rapport relatif à l'état d'avancement du schéma de mutualisation présenté par Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la gestion patrimoniale et au schéma de mutualisation.

Le Conseil Communautaire ayant débattu,

Prend acte.

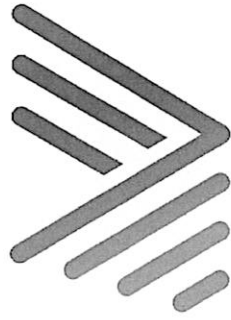
Le rapport relatif à l'état d'avancement du schéma de mutualisation établi pour la période 2022-2026 (annexé à la présente délibération) sera transmis à Mme le Sous-Préfet de Vichy et M. le Trésorier Principal de Vichy.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 février 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
**Signé numériquement par  
FRÉDÉRIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002  
433998903, CN=Certinomis - Easy  
CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 28 février 2022  
15:39:36



**VICHYCOMMUNAUTÉ**



**INFORMATION RELATIVE A L'ETAT  
D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE  
MUTUALISATION**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER 2022**



## CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'INFORMATION

- Adoption du premier schéma de mutualisation 2015-2020 par délibération du conseil communautaire du 5 novembre 2015, mis à jour suite à la création du nouvel EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017 lors de la fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne bourbonnaise.
- Approbation du schéma de mutualisation 2022-2026 par délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2021.
- Conformément à l'article L. 5211-39-1 du CGCT, chaque année, lors du débat d'orientations budgétaires ou, à défaut, lors du volet du budget, l'avancement du schéma de mutualisation doit faire l'objet d'une communication du président de l'EPCI à son organe délibérant.

Le présent rapport a pour objet de présenter la mise en œuvre du nouveau schéma 2022-2026.



## MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE MUTUALISATION

- **Services communs** : ADS, finances, ressources humaines, commande publique, affaires juridiques et patrimoniales, systèmes d'information, archives, ingénierie bâtiments, ingénierie voirie, ingénierie espaces verts, sports et centre intercommunal Nord agglomération
- Reconstitution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 des conditions de mise en œuvre des services communs, créés au cours de la période 2015- 2021 (1<sup>er</sup> schéma de mutualisation)
- Signature des conventions à durée indéterminée avec les communes membres de l'EPCI ayant délibéré en ce sens
- **Service commun pluridisciplinaire de santé au travail et de prévention des risques professionnels**, constitué le 1<sup>er</sup> septembre 2019, pour les 3 000 salariés permanents du Centre hospitalier de Vichy, de Vichy Communauté et des communes de Bellefleur-sur-Allier, Cusset et Vichy.
- Renouvellement de la convention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour 5 ans, signée avec le Centre Hospitalier de Vichy en décembre 2021.



# DONNEES FINANCIERES

## o Services communs portés par Vichy Communauté

2021	ETP au 31/12	MASSE SALARIALE	PARTICIPATION FINANCIERE (AC 2021)			PART VICHY CO	AC PROVISOIRES 2022		
			VICHY	CUSSET	BELLERIVE		VICHY	CUSSET	BELLERIVE
AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)	9,56	424 659 €	248 769 €	67 284 €	4 355 €	104 251 €	248 769 €	67 284 €	4 355 €
FINANCES, FISCALITE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES	23,6	885 526 €	132 351 €	174 661 €	104 060 €	474 454 €	147 826 €	189 307 €	110 744 €
RESSOURCES HUMAINES	29,55	1 199 097 €	384 636 €	147 345 €	144 587 €	522 529 €	458 298 €	171 464 €	160 544 €
COMMANDE PUBLIQUE	13,98	638 418 €	236 298 €	58 603 €	18 389 €	325 128 €	320 005 €	80 094 €	46 520 €
AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES	9,91	616 427 €	268 579 €	18 400 €	44 054 €	285 394 €	344 901 €	- €	18 522 €
SYSTEMES D'INFORMATION	20,6	1 091 148 €	545 599 €	78 077 €	65 171 €	402 301 €	540 736 €	86 221 €	69 931 €
ARCHIVES	3	120 508 €	95 095 €			25 413 €	83 946 €		
SPORTS	70,47	2 603 679 €	1 114 356 €			1 489 323 €	1 111 202 €		
<b>TOTAL</b>	<b>180,67</b>	<b>7 579 462 €</b>	<b>3 025 683 €</b>	<b>544 370 €</b>	<b>380 616 €</b>	<b>3 628 793 €</b>	<b>3 255 683 €</b>	<b>594 370 €</b>	<b>410 616 €</b>



## DONNEES FINANCIERES

- La révision du mode de financement des services communs (hors ADS) par les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy constitue un volet significatif du schéma 2022-2026 et permet le rééquilibrage des coûts des services mutualisés.
- Pour 2022, l'augmentation des attributions de compensation s'élève à 310 000 € au bénéfice de Vichy Communauté, répartie ainsi :
  - Bellerive-sur-Allier      30 000 €
  - Cusset                      50 000 €
  - Vichy                        230 000 €
- Le financement du service commun ADS sera examiné au cours de l'année 2022 avec l'ensemble des communes adhérentes



## DONNEES FINANCIERES

○ Les autres services communs :

2021	NOMBRE D'AGENTS	MONTANT FORFAITAIRE	PARTICIPATION FINANCIERE			PART VICHY CO
			VICHY	CUSSET	BELLERIVE	
SPORTS Boucle des Isles		81 950 €	24 850 €		32 250 €	24 850 €
ESPACES VERTS Boucle des Isles	25	850 000 €				850 000 €
		46 000 €	19 895 €		6 210 €	19 895 €
BATIMENTS	12					
VOIRIES ET RESEAUX	6					
CTI NORD AGGLO	19					
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>977 950 €</b>	<b>44 745 €</b>		<b>38 460 €</b>	<b>894 745 €</b>





## DONNEES FINANCIERES

### o Bilan financier du service commun de santé et de prévention des risques professionnels

Le centre hospitalier de Vichy met à disposition de l'EPCI et des villes centres une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de la santé (médecin du travail, infirmières de santé au travail, assistante de santé au travail, psychologue du travail) et de la prévention (ergonome, responsable prévention).

Le coût 2021 de ce service s'élève à 83 638 €.

	VENTILATION DU COUT 2021					Total
	VICHY CO	VICHY	CCAS VICHY	CUSSET	BELLERIVE	
Effectifs au 01/01/2021	449	390	49	155	85	1128
Part de l'ét dans l'effectif total	39,80%	34,57%	4,34%	13,74%	7,54%	100%
<b>Coût 2021</b>	<b>33 293 €</b>	<b>28 917 €</b>	<b>3 633 €</b>	<b>11 493 €</b>	<b>6 302 €</b>	<b>83 638 €</b>

L'équipe prévention de Vichy Communauté intervient sur une dimension de conseil auprès de la direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalier sur deux thématiques :

- Diagnostic, proposition et mise en œuvre d'une méthodologie de mise à jour du document unique en lien avec les services et les acteurs de terrain.
- Expertises ergonomiques et prévention dans le cadre de la réalisation de travaux, de création de poste, de restructuration de service, de maintien dans l'emploi.

Vichy Communauté facture ces prestations 14 250 € par an au Centre Hospitalier de Vichy.  
[www.vichy-communauté.fr](http://www.vichy-communauté.fr)



## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

**De nouvelles pistes de partenariat figurent dans le nouveau schéma pour les secteurs d'activité suivants :**

- Action sociale
  - Accompagnement numérique
  - Moyens généraux / logistique / secrétariat
  - Communication
- 
- Dégager par secteur les missions susceptibles d'être partagées
  - En délimiter le périmètre selon les besoins par commune
  - Choisir le mode de fonctionnement (cf. outils de mutualisation)



# PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- **Action sociale :**

Le diagnostic sur la politique sociale du territoire confié au cabinet d'études Mensia Conseil, commandé par le Département, Vichy Communauté et les CCAS de Vichy, de Cusset et de Bellerive-sur-Allier au printemps 2021, a dégagé 3 scénarii :

- ❖ Scénario 1 « coordination » : maintien des organisations actuelles et renforcement des modalités de coordination à l'appui d'outils communs
- ❖ Scénario 2 « mise en commun » : scénario 1 + mise en commun de locaux pour la création de guichet(s) unique(s) et création d'un dispositif commun d'aides financières facultatives
- ❖ Scénario 3 « intégration » : scénario 1 et 2 + création d'une structure réunissant l'ensemble des agents du Département et des CCAS intervenant sur le territoire de Vichy Communauté => service social unifié

➤ Action proposée : Selon le scénario retenu, engager une réflexion sur les politiques sociales locales susceptibles d'être partagées à moyen terme



## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- **Accompagnement numérique :**

D'après l'audit réalisé en 2015 pour le 1er schéma :

- Pour Vichy, Belleive, Cusset et VVA, il s'agissait de rationaliser les logiciels, matériels et infrastructures afin de diminuer les coûts globaux et de mutualiser les compétences.
- Pour les autres communes, l'aide sur les logiciels étant fournie par l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier), il s'agissait principalement d'obtenir une aide technique sur l'informatique et une gestion globale des achats de matériels.

Une consultation des communes a été lancée en mai 2021 pour recenser leurs pratiques en matière de systèmes d'information et de communication et cerner leurs besoins.

➤ **Actions proposées :**

- Favoriser l'accompagnement numérique et développer un plan dédié sur le territoire.



## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- **Moyens généraux / logistique / Secrétariat :**

Besoin de préciser :

- le champ à couvrir : les moyens actuels et les attentes par commune
- l'outil de mutualisation : achat de matériel en commun / mise à disposition de personnel / partage de matériels / partage de personnels...
- Les problématiques communes à plusieurs mairies.

Le Centre de gestion de l'Allier a engagé récemment un travail conséquent sur le sujet du recrutement des secrétaires de mairie :

- o nouvelle offre de formation,
- o aide au recrutement,
- o postes de secrétaires « volantes » pour assurer les remplacements de courte durée,
- o mise en place d'un référent des secrétaires de mairie au Centre de gestion de l'Allier.

➤ **Actions proposées :**

- Réfléchir par pôle géographique (à l'image du CTI Nord Agglo) ?
- Quelle commune pour porter le projet de mutualisation ?
- Faciliter le partage de compétences
- Intervenir en matière de secrétariat en complément de l'offre du Centre de Gestion



## PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- **Communication :**

Les besoins des communes sont à préciser et à délimiter. A l'issue de la consultation des communes lancée en mai 2021, il ressort une demande liée aux outils de communication web, application mobile notamment.

- Action proposée :

- Missionner le service communication de Vichy Communauté afin d'identifier la nature des besoins des communes (recours à un ou deux étudiants en stage)
- Constituer un groupe de travail spécifique pour cadrer les attentes en matière de communication et fixer les objectifs

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°4B DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER

Objet de l'acte : 2022 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022 B/ ETAT  
D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION 2022-2026

.....

Date de décision: 24/02/2022

Date de réception de l'accusé 01/03/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24FEV2022\_4B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220224-24FEV2022\_4B-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 4 B.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220224-24FEV2022\_4B-DE-1-1\_1.pdf )